



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal Jeudi 25 juin 2015

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Raf De Visscher**, président du conseil communal,  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre,  
**Christine Lemmens, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere**, échevins,  
**Christian Andries (jusqu'au point 14 inclus), Jan Verhasselt, Didier Noltincx, Roger Mertens (jusqu'au point 15 inclus), Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio (jusqu'au point 15 inclus), Jeannine Sarels, Robert De Lille, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers, Cynthia Kiss (jusqu'au point 15 inclus), Michèle Laemont, Bert Vannieuwenhuyse**, conseillers,  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale.

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

Deux points supplémentaires sont fixés en urgence à l'ordre du jour :

- Motion concernant le dossier Avions : sera traitée en point 16.
- Motion concernant la construction de l'Eurostadium par Ghelamco : sera traitée en point 17.

Cet ajout est approuvé À L'UNANIMITÉ.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 21/05/2015 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Compte annuel 2014 : l'échevin Jonckheere commente ce point : ce point est approuvé par 18 voix pour et 7 abstentions (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).
3. Achat d'un véhicule de service (2<sup>e</sup> main) via procédure négociée : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

4. Construction d'un bassin tampon au Ronkel – approbation de la mise en œuvre du dossier (cahier des charges – plans – coûts) et demande de subsides : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
5. Modification du règlement de roulage complémentaire : demande définitive d'interdiction de stationner Rue Profonde à hauteur du parking des pompiers Wemmel – De Eekhoorn : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
6. NGBS – adaptation du règlement scolaire : l'échevin Carpriau commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. Académie communale : adaptation du règlement scolaire : l'échevine Van der Straeten commente ce point : la date d'approbation du règlement scolaire actuel est changée en 27/06/2013 : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
8. Règlement d'ordre intérieur de la crèche communale Snoopy : l'échevine Van der Straeten commente ce point. Séance tenante, la proposition est complétée par l'échevine Van der Straeten de l'ajout du 11 juillet au titre de jour férié légal (article 4). Cet ajout est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Jan Verhasselt).  
Le point est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Jan Verhasselt).
9. Règlement d'ordre intérieur de la garderie communale : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé par 21 voix pour et 4 abstentions (Jan Verhasselt, Raf De Visscher, Monique Froment, Veerle Haemers).
10. Règlement d'ordre intérieur pour la garderie communale pendant les vacances : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé par 21 voix pour et 4 abstentions (Jan Verhasselt, Raf De Visscher, Monique Froment, Veerle Haemers).
11. Règlement de rétribution pour la garderie scolaire et durant les vacances : l'échevine Van der Straeten commente ce point. Sur proposition de l'échevine Van der Straeten, l'article 6 concernant l'attestation fiscale est encore modifié comme suit : « Les attestations sont établies conformément aux dispositions légales. ».  
Cet amendement est approuvé par 23 voix pour et 2 abstentions (Jan Verhasselt, Veerle Haemers).  
Le point est approuvé par 23 voix pour et 2 abstentions (Jan Verhasselt, Veerle Haemers).
12. Modification du statut juridique du personnel : avantages extralégaux pour le personnel communal et le CPAS de Wemmel : l'échevine Lemmens commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
13. Désignation de la représentation des utilisateurs et de la portée philosophique et idéologique de l'organe de gestion de la bibliothèque : l'échevine Van der Straeten commente ce point.  
En séance publique et par vote secret, il est procédé à la désignation de :
  - Robert Sion en tant que représentant des utilisateurs, par 23 voix pour et 2 votes blancs.
  - Ann Broché en tant que représentante des courants philosophiques ou idéologiques, par 13 voix pour, 3 votes blancs et 1 vote nul.
14. « Désignation de consultants pour l'audit économique et l'avis juridique d'IWVB » - approbation du cahier des charges, des modalités d'adjudication et procédure d'adjudication – répartition avec d'autres participants : le bourgmestre commente ce point. Séance tenante, le bourgmestre Vansteenkiste propose d'encore amender comme suit la proposition :
  - Au moins 5 communes actionnaires d'IWVB souscrivent au marché public.
  - La commune de Wemmel dispose d'un droit de regard sur les décisions de la commune de Leeuw-Saint-Pierre dans le cadre de ce marché public.

- Les coûts seront répartis au prorata du nombre d'abonnements par commune.  
Cet amendement est approuvé À L'UNANIMITÉ.  
Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 15. Vivaqua : retrait suite à l'accord de collaboration relatif aux intercommunales interrégionales : le bourgmestre commente ce point.  
La séance est suspendue pour 5 minutes. Christian Andries quitte la séance. Ce point est approuvé par 17 voix pour et 7 contre (Bernard Carpriau, Didier Noltinx, Roger Mertens, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Alain Stubbe, Cynthia Kiss).  
Ce vote et les réactions dont il est suivi donnent lieu à des protestations bruyantes. Le président suspend à nouveau la séance pour rétablir l'ordre.  
Roger Mertens, Roberto Galluccio et Cynthia Kiss quittent la séance.
- 16. Motion concernant le dossier Avions : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
- 17. Motion concernant la construction de l'Eurostadion par Ghelamco : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Wies Herpol**

- Explique que durant la semaine de la mobilité organisée par la province, des comptages de vélos seront également organisés. Il demande si la commune mettra les appareils à disposition. L'échevin Carpriau répond que ce point sera abordé au sein du Collège.

- Demande combien de Wemmelois étaient présents lors de la journée gratuite au Jardin botanique de Meise. Le bourgmestre répond qu'il vérifiera.

Le conseiller propose de remplacer cette « journée gratuite proposée » par une « journée gratuite au choix ».

Le bourgmestre répond que ce point sera abordé avec la nouvelle direction.

- Demande s'il est possible de recevoir les comptes au format PDF avec une fonction de recherche.

La secrétaire communale répond que cette demande a déjà été transmise au service ICT.

Le prochain conseil communal se tiendra le 17 septembre au lieu du 10 septembre.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 24 juillet 2015.

Wemmel, le 30 juin 2015

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
(s) K. DE TAEYE

Le président  
(s) R. DE VISSCHER